



Monique Dondin-Payre, Houcine Jaïdi, Sophie Saint-Amans et Meriem Sebaï
(dir.)

Autour du fonds Poinssot Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Préface

Alain Schnapp

DOI : 10.4000/books.inha.7138

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lieu d'édition : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Année d'édition : 2017

Date de mise en ligne : 5 décembre 2017

Collection : Actes de colloques

ISBN électronique : 9782917902608



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

SCHNAPP, Alain. *Préface* In : *Autour du fonds Poinssot : Lumières sur l'archéologie tunisienne (1870-1980)*

[en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2017 (généré le 18 décembre

2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/7138>>. ISBN : 9782917902608.

DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.7138>.

Ce document a été généré automatiquement le 18 décembre 2020.

Préface

Alain Schnapp

- 1 L'acquisition par la bibliothèque de l'INHA et la bibliothèque Gernet-Glotz des archives et de la collection d'ouvrages du Fonds Poinssot constitue un événement d'importance pour quiconque s'intéresse à l'archéologie de l'Afrique du Nord¹. Elle s'inscrit dans la droite ligne de la bibliothèque d'Art et d'Archéologie telle que Jacques Doucet et ses collaborateurs l'avaient définie. Celle d'offrir la collection la plus large possible de livres et de périodiques d'histoire de l'art et d'archéologie, et en même temps de préserver les archives publiques et privées liées à ces disciplines. La proximité des diverses institutions accueillies rue Vivienne et rue de Richelieu est bien sûr un élément important pour l'arrivée à bon port d'une telle opération documentaire qui contribue à renforcer l'attractivité de l'INHA et des institutions qui lui sont associées.
- 2 Cependant l'entreprise ne se réduit pas une à une simple opération documentaire ; l'existence d'une pareille collection de documents et de livres réunis par trois générations de chercheurs est un cas presque unique dans le paysage de l'archéologie des dernières décennies. Les trois Poinssot, Julien (1844-1900), Louis (1879-1967) et Claude (1928-2002), avaient le culte de l'archéologie autant que le respect du document. Ils ont réuni un fonds exceptionnel qu'il faudra de longues années pour explorer.
- 3 Les travaux qui suivent sont le résultat d'études préliminaires menées en collaboration tant par les bibliothécaires et conservateurs que par les chercheurs des différentes institutions concernées. Ils révèlent les multiples aspects de l'activité scientifique de cette famille d'archéologues et les contraintes intellectuelles, matérielles et économiques qui pesaient sur elle. Un des paradoxes de la politique culturelle française est d'avoir su créer des services archéologiques dans les pays qui relevaient de sa zone d'influence coloniale et d'avoir négligé, malgré les efforts des archéologues et des historiens de l'Antiquité, de fonder une telle institution en France. Théodore Reinach, qui fut le rapporteur de la loi sur les monuments historiques en 1913, était bien conscient de la nécessité d'intégrer la gestion et l'exploration des sites archéologiques dans la nouvelle législation qui allait assurer pour des décennies la protection des monuments en France, mais il ne put convaincre les parlementaires de donner à l'archéologie le cadre administratif qui lui était nécessaire.

- 4 En Tunisie, la protection des antiquités et la fondation d'un service archéologique avaient pourtant démontré le bien fondé d'une telle démarche et les bénéfices culturels qu'on pouvait en attendre. Cependant la proposition d'une organisation du service public de l'archéologie en France était entendue comme une atteinte à la liberté des propriétaires. Il fallut attendre les heures sombres du gouvernement de Vichy pour qu'en septembre 1941 soit édictée une loi qui procédait directement de l'expérience de ceux que dans les années trente on désignait comme les « Algériens » : les savants qui avaient, comme Eugène Albertini, Stéphane Gsell ou Jérôme Carcopino, participé à la fondation du Service des Antiquités de l'Algérie. Ce dernier, devenu ministre de Vichy, sut imposer la publication de la loi, bien imparfaite, mais qui allait donner un cadre légal à la gestion du patrimoine archéologique en France.
- 5 C'est dire que la création du Service des Antiquités de la Tunisie par Paul Gauckler et Alfred Merlin ne fut pas une partie de plaisir. Louis Poinssot, qui succéda à Alfred Merlin à sa direction, avait déjà une longue expérience de l'archéologie de terrain quand il fut appelé à cette importante fonction. Les études ici réunies sont centrées sur son action, bien qu'elles ne négligent pas les contributions de son père Julien et de son fils Claude.
- 6 Le parcours de Louis Poinssot est atypique ; il n'a pas suivi un cursus d'archéologie, mais après des études de lettres et de droit, il s'est lancé directement dans la recherche avec un mémoire de l'École Pratique des Hautes Études, censé lui ouvrir les portes de l'École française de Rome. Il n'y fut cependant accueilli qu'avec le statut de membre hors cadre (c'est-à-dire sans traitement), et il ne resta que quelques mois au palais Farnèse. Ceci n'altéra pas sa vocation, et il fut bientôt recruté comme chargé de mission, puis comme inspecteur du Service des Antiquités avant d'en devenir le directeur de 1921 à 1942. Louis Poinssot est ainsi passé d'une position marginale à une situation centrale dans le cadre professionnel de l'archéologie. Face aux difficultés quotidiennes d'un service désargenté et parfois en butte à l'hostilité des propriétaires terriens et de l'Église, Louis Poinssot a su assurer la pérennité du service et œuvrer à sa réputation scientifique. Le dense réseau de relations internationales qu'il a construit, en particulier avec l'Italie, témoigne de son succès scientifique.
- 7 Les études rassemblées dans le présent volume s'ordonnent autour de trois axes : la constitution et l'acquisition du Fonds Poinssot, les Poinssot en Tunisie (institutions et réseaux) et la valorisation du fonds Poinssot. C'est dire que la collection est étudiée à la fois dans sa valeur d'archive, dans sa fonction intellectuelle et sociale et dans ce qu'elle peut apporter aujourd'hui à la connaissance du patrimoine de la Tunisie.
- 8 Sur le plan documentaire les contributions de Sophie Saint-Amans et de Rosine Adda permettent de dégager les lignes d'ensemble de la stratégie documentaire des fondateurs de la collection. Après cette anatomie du corpus les travaux d'Aurélien Caillaud et Sébastien Chauffour révèlent, au-delà de la famille Poinssot, les nombreux acteurs qui ont participé au réseau intellectuel dont ces archives témoignent. L'étude de Monique Dondin-Payre souligne quant à elle le processus complexe de constitution du fonds Poinssot et les rôles précis des divers partenaires, en partie familiaux, qui ont permis son enrichissement et sa dévolution à des institutions publiques. L'étonnant travail de Laurence Gillot détaille un épisode inédit de la collaboration intellectuelle entre Louis Poinssot et le fameux Charles Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis et prix Nobel de médecine.

- 9 Dans la seconde partie, Houcine Jaïdi décrit le contexte de la création du service archéologique de la Tunisie et les conditions précaires de son fonctionnement, tandis que l'étude de Myriam Bacha souligne le conflit presque structurel qui oppose le service et l'archevêché, avant tout préoccupé de maintenir son contrôle sur la colline de Byrsa et de valoriser sa propriété foncière. Meriem Sebaï, quant à elle, décrit la figure attachante et innovatrice d'un naturaliste et antiquaire amateur, Paul Bédé, qui a largement contribué au développement de la géologie et de la préhistoire tunisiennes tout en collaborant étroitement avec Louis Poinssot. Enfin, Khaled Marmouri étend l'influence des Poinssot à l'Italie par une étude fouillée des correspondants italiens de Louis Poinssot, qui illustre le rayonnement du service archéologique de Tunisie en dehors de sa zone directe d'action.
- 10 Des archives aussi denses ne révèlent pas seulement la dimension documentaire et sociale d'une entreprise archéologique menée par trois générations de chercheurs ; elles permettent de découvrir des documents originaux qui modifient notre connaissance des monuments archéologiques de Tunisie. C'est le prix de la contribution d'Éloïse Letellier-Taillefer sur le théâtre et l'Odéon de Carthage ainsi que du travail d'Elsa Rocca sur les fouilles du docteur Dolcemascolo à Haïdra. Enfin l'article de Sandra Zanella constitue une belle analyse scientifique de l'activité exceptionnelle de Paul Gauckler lors de son retour à Rome après sa direction fondatrice du service archéologique tunisien. Elle suggère que d'autres pépites de ce genre se cachent encore dans le Fonds Poinssot.
- 11 Les études réunies par la diligence des éditrices et éditeurs de ce recueil sont un avant-goût de ce que contient le Fonds Poinssot. Il faut savoir gré à l'équipe, à l'INHA et à la bibliothèque Gernet-Glotz d'avoir contribué à dresser cette pierre milliaire en hommage à l'archéologie de la Tunisie et à son histoire.

BIBLIOGRAPHIE

LEVEAU 2015 : Philippe LEVEAU, « L'archéologie française en Algérie et la résistance à la romanisation : les enjeux d'un débat », dans Hedi DRIDI et Antonella MEZZOLANI (dir.), *Under Western Eyes*, Neuchâtel, Presses de l'Université de Neuchâtel, 2015, p. 127-138.

GUTRON 2014 : Clémentine GUTRON, « Archéologies maghrébines et relectures de l'histoire. Autour de la patrimonialisation de Paul-Albert Février », *L'Année du Maghreb*, 10, 2014, p. 163-180.

NOTES

1. Christian Landes, alors conseiller scientifique à l'INHA, a pris l'initiative de cette opération qui a bénéficié du soutien indéfectible d'Antoinette Le Normand-Romain, directrice générale, de Martine Poulain, directrice de la bibliothèque, de Martine Denoyelle, conseillère scientifique, et de l'équipe du centre Gernet-Glotz, Jean-Louis Ferrary, Jean-Michel David et Rosine Adda.

INDEX

Mots-clés : Adda Rosine, Albertini Eugène, Bacha Myriam, Caillaud Aurélien, Carcopino Jérôme, Chauffour Sébastien, Dolcemascolo Giacomo, Dondin-Payre Monique, Doucet Jacques, Gauckler Paul, Gillot Laurence, Gsell Stéphane, Jaïdi Houcine, Letellier-Taillefer Eloïse, Marmouri Khaled, Merlin Alfred, Nicolle Charles, Poinssot Claude, Poinssot Julien, Reinach Théodore, Rocca Elsa, Saint-Amans Sophie, Sebaï Meriem, Zanella Sandra

Index géographique : Tunisie, Algérie, Byrsa, Carthage, France, Rome, Haïdra, Vichy

AUTEUR

ALAIN SCHNAPP

Université Paris I Panthéon-Sorbonne